

REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2023

Présents : MOUQUAND Gilles, THOUMAZOU Michelle, DANGEL Vincent, CUENIN Laurent, FETE Céline, DARBOUX John, NUSILLARD Emilie, MASSON Frédéric

Absents/Excusés : GROSRENAUD Elise

Secrétaire : THOUMAZOU Michelle

1) **Modification de la forme de la dernière délibération ONF.**

Plan de relance du renouvellement forestier : Conseil Municipal du 11 juillet 2023, proposition de l'ONF adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

2) **Nouvelle nomenclature comptable (M57).**

A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP) et suite au souhait de la commune de Villars lès Blamont d'adopter la version développée du référentiel budgétaire et comptable M57, conformément au décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015. Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'acter le choix de l'application de la nomenclature M57 développée au budget de la commune, à compter du 1^{er} janvier 2024.

3) **Délibération générale actes administratifs.**

Projet de délibération du Conseil Municipal autorisant le Maire à établir et recevoir les actes administratifs relatifs aux droits immobiliers et accordant délégation de signature au Premier Adjoint pour représenter la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à établir et recevoir tout acte administratif visé par l'article 1311-13 du code général des Collectivités Territoriales, en sa qualité d'officier public, et à procéder, le cas échéant, aux formalités de publicité foncière relatives auxdits actes.
- Accorde délégation de signature à Monsieur Gilles MOUQUAND, Premier Adjoint, à l'effet de signer lesdits actes administratifs au nom de la commune.

4) **Délibération vente MOREL Andrée.**

Projet de délibération du Conseil Municipal aux fins de procéder à une vente au profit de Madame Andrée MOREL d'une bande de terrain d'une superficie de 51 m², permettant de faire ainsi cesser l'empiètement et de tenir compte de l'état des lieux actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De vendre à Madame Andrée MOREL la parcelle d'une superficie de 51 m², cadastrée section D numéro 592, extraite du domaine non imposable de la commune,
- De fixer le prix de cette parcelle à un Euro (1,00 €), les frais relatifs à cette vente étant stipulés à la charge de Madame Andrée MOREL,
- D'autoriser le Monsieur le Maire à réaliser la présente opération par un acte administratif de vente, ainsi qu'à signer tous documents y afférent,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur Gilles MOUQUAND, Premier Adjoint, à l'effet de signer l'acte administratif de vente au nom de la commune.

5) Motion Site du Mittan.

Objet : motion contre le transfert du pôle de cancérologie du Mittan à Trévenans. Décision annoncée à la fin de l'année 2023.

Après lecture faite, le Conseil municipal approuve à :

L'ensemble du contenu de la motion contre le transfert du pôle de cancérologie du Mittan à Trévenans.

6) Divers :

- **Mail reçu à la Mairie : risque de menace d'accident (arbres entourant la propriété de Mr JEANNERET Cyril) : Il est proposé d'aller voir sur place avec le demandeur**
- **Octobre Rose (Ligue contre le cancer)...Que fait-on ? : Voir avec l'association AVEC pour des décorations. Achat de ruban rose et d'un pot de peinture rose vif.**
- **Marquage (mise en peinture) parcelles 4 et 6 : Prendre contact avec l'ONF lors de la réunion du 21/09/2023**
- **Création et mise en peinture des passages piétons, avec mise en place de la signalisation : Voir avec Damien pour la pose des grilles rue de la Reverotte**

- **Mr PESIN du STA (département du Doubs), propose la mise en place d'un système de comptage (déjà posé), afin de caractériser le trafic (VL/PL) et les vitesses réellement pratiquées sur une période d'une semaine en septembre-octobre hors période scolaire : Le comptage a été effectué nous aurons les résultats prochainement**
- **Ecole/Mairie, infos travaux réalisés : Alarme PPMS et incendie installées. Néons de l'école changés en LED. Test d'étanchéité pour l'école du haut, les résultats sont mauvais. Espace INGB va intervenir pour la mise en conformité de tous les travaux restants car la commune les a mis en demeure de faire avancer.**

- **Dates prévisionnelles :**
 - **Cérémonie du 11 novembre à 10h suivie du pot de l'amitié**
 - **Cérémonie du 18 novembre au monument des Trembles à 10h30 suivie du pot de l'amitié**
 - **6 janvier 2024 vœux du Maire à la population à la salle des fêtes**
 - **Cérémonie de la déportation au monument aux Morts le Dimanche 28 Avril 2024**